



L'épargne salariale socialement responsable en forte progression : 1 400 000 salariés épargnent dans les gammes labellisées par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES)

Au 31 décembre 2009, 1391285 salariés avaient de l'épargne salariale dans l'une des quatorze gammes d'épargne salariale labellisées par le CIES. Cette épargne représentait près de 2,4 milliards d'euros, en progression de 56% par rapport à décembre 2008. Confrontés à une crise financière sans précédent, les salariés choisissent de plus en plus des fonds qui donnent du sens à leur épargne salariale, en l'investissant dans des entreprises socialement responsables, et en favorisant le développement durable.

Le CIES est l'outil dont se sont dotées les 4 confédérations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT) pour développer l'épargne salariale socialement responsable. Ainsi, par le refus de placements aventureux, le contrôle des fonds labellisés et le choix de l'investissement socialement responsable (ISR), le CIES agit dans l'intérêt des salariés.

Avec ces fonds et leur encours, le CIES se dote aussi d'un nouvel outil pour peser sur le politiques des entreprises, y compris par l'exercice des droits de votes dans leurs assemblées générales. A cette fin, le CIES adresse des recommandations aux quatorze sociétés de gestion ayant une gamme labellisée par le CIES.

Recueillir, à terme, dans les gammes labellisées la majorité de l'épargne salariale est l'objectif du CIES. Il va amplifier son action dans ce sens.

Paris le Mardi 2 février 2010